

Deux classes en sursis à Henri-Wallon et Pauline-Kergomard : cas d'écoles à Saint-Étienne-du-Rouvray



Cédric Le levier, délégué élu des parents d'élèves de l'école maternelle Pauline-Kergomard de Saint-Étienne-du-Rouvray. Elle pourrait ne plus accueillir d'enfants de deux ans en septembre 2025 Photo Paris Normandie

L'école élémentaire Henri-Wallon à Château Blanc, l'école maternelle Pauline-Kergomard en centre-ville : à Saint-Étienne-du-Rouvray, deux fermetures de classe sur les six annoncées pour la rentrée scolaire 2025-2026 ne passent pas. Les raisons diffèrent. Explications.

Mi-mars 2025, la carte scolaire pour la rentrée 2025 en Seine-Maritime tombe. Saint-Etienne-du-Rouvray et ses 12 groupes scolaires ne sont pas épargnés. Les deux ouvertures de classe (une maternelle et une élémentaire) pour le nouveau groupe scolaire Roland-Leroy inauguré en grande pompe à la rentrée dernière ne contrebalancent pas les six fermetures annoncées. Sont concernées les maternelles Jean-Macé, Paul-Langevin, Pauline-Kergomard, et les élémentaires Joliot-Curie 2, Henri-Wallon et Paul-Langevin.

Pour quatre cas sur six, point de débat. La baisse générale de la natalité et l'arrivée d'un nouvel établissement justement pensé pour désengorger Paul-Langevin et Joliot-Curie rendaient la décision attendue. Ce n'était pas le cas pour Pauline-Kergomard, en centre-ville, et Henri-Wallon, quartier Château Blanc. Deux cas d'école bien différents.

Si une fermeture est actée, les tout-petits au nombre de 10 cette année devront rester chez eux

Les représentants de parents d'élève de Pauline-Kergomard

Pour la première, la mobilisation des parents d'élèves n'a pas traîné. Des banderoles « Non à la fermeture » ont fleuri sur les grilles de l'établissement dès avril 2025, une pétition est en cours, et leurs représentants ont adressé un courrier à la Dasen (directrice académique des services de l'éducation nationale) Dominique Fis pour plaider leur cause. « Si une fermeture est actée, les tout-petits au nombre de 10 cette année devront rester chez eux », écrivent-ils.

L'école maternelle Pauline-Kergomard est, avec sa voisine élémentaire Ferry-Jaurès, la seule hors zone d'éducation prioritaire (REP ou REP+) de la commune. À ce titre, sa section TPS (très petite section, pour les enfants de 2 ans) ne revêt pas de caractère prioritaire, quand bien même celle-ci existe « depuis plus de vingt ans », soulignent les parents élus.

« Ça fait un peu moins d'enfants si vous ne comptez pas ces élèves », glisse au téléphone l'adjoint aux affaires scolaires David Fontaine au sujet de la méthode de comptage des services de l'Éducation nationale justifiant la fermeture d'une classe.

REP ou pas REP

Sans possibilité d'être orientés dans un autre établissement de la ville, les 2 ans de ce secteur seront donc potentiellement les seuls privés d'école à la rentrée prochaine. « On connaît tous la plus-value d'une scolarisation dès cet âge, pour les enfants comme leurs parents », s'insurge l'élu municipal. Une solution serait de pousser au passage en zone prioritaire auprès de l'Éducation nationale. Oui, mais... « Il y aurait des travaux à entreprendre avec le dédoublement des classes, et avec les 18 millions d'euros [assumés avec d'autres collectivités, NDLR] mis

pour Roland-Leroy, on n'a pas les moyens. »

Le cas d'Henri-Wallon au Château Blanc, actuellement 16 classes d'élémentaire, pourtant situé en REP +, apparaît plus classique dans la forme, quoiqu'également inattendu sur le fond. Selon David Fontaine : « On supprime une classe à un ou deux élèves près, alors qu'on sait très bien par la sociologie du quartier que chaque année il y a des arrivées après la rentrée scolaire. Et on sait aussi qu'il y aura moins de mobilisation chez les parents... »